

# certification professionnelle poseur-agenceur de cuisines et salles de bain

Le détenteur du TC poseur-agenceur de cuisines et salles de bain, disposera des savoir-faire suivants :

- Décrypter un plan, réaliser un métré.
- Réaliser un devis, passer les commandes, réceptionner les livraisons.
- Organiser et planifier le chantier de pose.
- Connaître les principes de base des métiers annexes (plâtrerie, électricité, plomberie).
- Monter et installer des équipements : meubles, sanitaires, électroménager, plans de travail,..., conformément aux plans fournis.
- Réaliser les finitions prévues (peinture décorative, faïence,...).
- Procéder à la réception de chantier et gérer les SAV.

**Source :** Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)



metiers-foret-bois.org  
s'orienter, se former, s'épanouir

© www.metiers-foret-bois.org